

# Services de Roambee

La présente Annexe énonce les modalités supplémentaires applicables à l'utilisation par le Client des services de Roambee de Rogers (les « Services »), dont les détails sont précisés dans la Soumission de produit. La présente Annexe de produit est une annexe qui fait partie intégrante de l'Entente Rogers pour Affaires (l'« Entente ») qu'a conclue le Client avec Rogers. Le Client convient d'être lié par les modalités stipulées dans l'Entente, notamment à la présente Annexe ainsi que toute autre pièce jointe à l'Entente. Tous les termes comportant une majuscule initiale qui sont utilisés aux présentes, mais qui n'y sont pas définis, ont la signification qui leur est attribuée dans l'Entente.

1. **Description du produit.** La présente description de produit porte spécifiquement sur les Services de Roambee fournis par Rogers au client.

Les Services de Roambee sont des services mondiaux de surveillance et de visibilité en temps réel pour les biens en transit et les actifs sur le terrain. Les appareils Roambee permettent de recueillir des données visant à suivre, alerter, analyser et améliorer les conditions de sécurité et l'efficacité des biens et actifs individuels à l'intérieur, à l'extérieur ainsi que lorsqu'ils sont en cours de transport.

Les Services de Roambee nécessitent : (i) le portail Web Roambee et (ii) les capteurs, les balises et les verrous (désignés aux présentes, individuellement ou collectivement, le « **Matériel** ») décrits dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous.

Les capteurs et balises Roambee permettent de recueillir en temps réel des données sur les expéditions ou les actifs du Client. La plateforme porte à porte IdO de Roambee (la « **Plateforme Honeycomb** »), activée au moyen d'une suite de passerelles et de capteurs, offre au Client une visibilité granulaire qui lui permet de suivre et de surveiller l'état et l'expédition de ses colis à chaque étape du processus de transport. Ces données sont accessibles grâce à divers rapports et tableaux de bord.

Les appareils de Roambee sont faciles à installer, sans investissement initial, ce qui permet à cette solution d'être flexible et évolutive. Le Client peut avoir besoin de services professionnels selon la complexité de la solution. Les prix pour ces services sont les suivants :

**Tableau 1 : Prix des services professionnels**

Services professionnels	Prix (\$ CA) à l'heure
Services de gestion de projet <sup>1</sup>	325 \$
Services d'ingénierie <sup>1</sup>	278,57 \$
Services d'installation <sup>1</sup>	92,86 \$

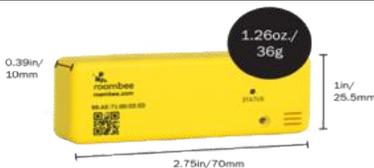
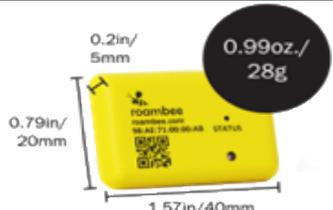
<sup>1</sup> Toutes les dépenses liées aux déplacements seront facturées comme des dépenses réelles.

**Tableau 2 : Caractéristiques du Matériel de Roambee – Appareils cellulaires**

N° de série	Capacité SIM	Activé par carte SIM		
	Description	BeeSense	BeeAware	BeeLock
				
1	<b>Dimensions</b>			
a	Largeur x Profondeur x Hauteur (mm)	130 x 80 x 27	43 x 32 x 92	200 x 115 x 37 Boucle de verrouillage : 120 x 63
b	Poids (gramme)	300, +/- 10 g.	102	700
2	<b>Alimentation et batterie</b>			
a	Rechargeable	x	x	x
b	Température de fonctionnement	De -20 °C à 65 °C	De -20 °C à 55 °C	De -20 °C à 60 °C
c	Durée de chargement	18 heures (pleine charge), 12 heures (92 % de charge)	S.O	
d	Durée de vie de la batterie	2 250 heures / 90 jours @ rapport de 60 minutes	Jusqu'à 45 jours (selon une connexion ping par heure)	Jusqu'à 30 jours sur une charge simple

		90 jours par événement par heure en mode optimal 60 jours par événement par heure en mode normal Ces résultats sont obtenus dans un environnement ambiant de 25 °C (77 °F) et 75 % d'humidité		
e	Intervalle de transmission	5 min à 24 heures	5 min à 24 heures	
3	<b>Capteurs</b>	x		
a	Température calibrée NIST	x		
b	Température	x	x	
c	Emplacement	x	x	x
d	Humidité	x		
e	Pression / Altitude	x		
f	Lumière ambiante	x		
g	Calibrage	x		x
h	Choc	x		
i	Accélération	x	x	
j	Gyro (inclinaison)	x		
4	<b>Connectivité</b>	GSM/GPRS/Edge, 3G	GPRS, TCP, SMS, LTE-M, NB-IoT	3G
a	Wi-Fi (2.4-2.5 GHz)	x		
b	BLE (Bluetooth Low Energy)	X		
5	<b>Normes de sécurité et certifications</b>			
a	Approbations réglementaires	RoHS, CE, FCC	CE, FCC Partie 15, PTCRB T-Mobile	CE, FCC (Partie 15), RoHS
b	Évaluation environnementale	IP65	IP50	IP67
6	<b>Capacité de stockage des données</b>	2 Mo, 22 500 emplacements, données événements provenant des capteurs Plus de 2 ans de données par événement / heure, plus de 2 250 lectures par charge pleine		
7	<b>Mode</b>			
a	Mode avion	Transmission éteinte en vol		
b	Mode optimal	Modem GPS et GSM en mode veille et activé uniquement par période de rapport. Mode activé pendant environ 5 min pour chaque période de rapport avant de repasser en mode veille.		
c	Mode normal	Modem GPS et GSM toujours en mode activé, communication avec l'appareil disponible en tout temps.		

**Tableau 3 : Nécessité l'unité BeeSense/BeeSense Air comme passerelle**

N° de série	Capacité SIM	Nécessité l'unité BeeSense comme passerelle	
	Description	BeeBeacon Sense	BeeBeacon Aware
			
1	<b>Dimensions</b>		
	Largeur x Profondeur x Hauteur (mm)	70 x 25 x 15	E6Y : 42,5 x 23,5 x 6,8, E6M : 52,5 x 23,5 x 6,8
	Poids (gramme)	34	E6Y : 7,1 E6M : 7,6
	<b>Alimentation et batterie</b>		
	Non-rechargeable	x	x
	Température de fonctionnement	De -20 °C à 65 °C	De -20 °C à 65 °C
	Durée de vie de la batterie	6 mois	Jusqu'à 5 ans (selon une connexion ping toutes les 10 secondes)
	Intervalle de transmission	10 secondes à 5 minutes (30 secondes par défaut)	10 secondes par défaut
	<b>Capteurs</b>		
	Température calibrée NIST	x	
	Température		x
	Humidité	x	
	Pression / Altitude	x	
	Lumière ambiante	x	
	Calibrage	x	x
	Choc	x	
	Accélération	x	
	Gyro (inclinaison)	x	
	<b>Connectivité</b>		
	BLE (Bluetooth Low Energy)	x	
	Rayon	50 m (150 pieds), ligne directe de vue, +4dBm Tx power	50 mètres (150 pieds)
	<b>Normes de sécurité et certifications</b>		
	Approbations réglementaires	RoHS, CE, FCC partie 15, NIST traçable et 3 points Certificat de validation, conformité FAA -RTCA/DO - 160	CE (EN300-328/EN301-489/EN60950/EN62479) FCC Partie 15
	Évaluation environnementale	IP55	IP65
	<b>Capacité de stockage des données</b>	5000 rapports, non volatile 128K EEPROM Fonctionnalité à usage multiple : Appareil sous tension Statut mis à jour sur LED, expédition Marker Start / Statut/Fin	

1.1. **Caractéristiques des Services de Roambee :** Les données fournies par le Matériel de Roambee sont traitées par la Plateforme Honeycomb. Les données recueillies par le Matériel sont transmises à un site infonuagique sécurisé grâce à de solides options de connectivité, entre autres la connexion cellulaire mondiale, la connexion Wi-Fi et la connexion NB-IoT. Voici quelques exemples de données provenant du Matériel :

- i) Emplacement
- ii) Humidité
- iii) Choc (impact)
- iv) Température
- v) Pression atmosphérique (altitude)
- vi) Accélération
- vii) Température calibrée NSIT
- viii) Lumière ambiante
- ix) Inclinaison

La plateforme Honeycomb est offerte comme portail de logiciels en tant que services, sans frais additionnels, à tous les clients qui utilisent les Services de Roambee. Elle offre au Client une visibilité granulaire qui lui permet de suivre et de surveiller l'état et l'expédition de ses colis à chaque étape du processus de transport. Ces données sont accessibles grâce à divers rapports et tableaux de bord.

1.2. **Formules pour les utilisateurs de services de location.** Sous réserve de la période de résiliation de trois (3) mois (définie ci-après), la période de service d'abonnement mensuel est d'une durée minimale de trente-six (36) mois. Le Client doit s'abonner aux Services de Roambee pour une période de service de trente-six (36) mois et doit choisir une formule d'abonnement par abonné selon ses besoins individuels. Le Client doit retourner le Matériel à la fin de la période de service s'il ne souhaite pas prolonger son abonnement aux Services de Roambee. Les formules disponibles comprennent ce qui suit :

- i) BeeSense : Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion 3G et Wi-Fi.
- ii) BeeSense Air : Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion 3G et Wi-Fi. Elle est utilisée en vol seulement et comprend quatre (4) piles AA. Ses fonctions sont semblables à celles de BeeSense.
- iii) BeeBeacon : Cette formule comprend le Matériel et les logiciels (le portail Roambee). Elle comprend un appareil activé au moyen d'une connexion Bluetooth qui fonctionne conjointement avec BeeSense.
- iv) BeeBeacon Plus : Cette formule comprend le Matériel et les logiciels (le portail Roambee). Elle comprend un appareil activé au moyen d'une connexion Bluetooth qui fonctionne conjointement avec BeeSense.
- v) BeeLock : Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion 3G.
- vi) BeeTrac : Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion 3G, LTE, LTE-M et NB-IoT.
- vii) BeeAsset : Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion LTE, LTE-M et NB-IoT. Il s'agit d'un appareil à pile fixe.

1.3. **Formule pour utilisateurs qui choisissent les services avec achat de matériel.** Sous réserve de la période de résiliation de trois (3) mois (définie ci-après), la période de service de la formule pour utilisateurs qui choisissent l'achat est d'une durée minimale de trente-six (36) mois. Le Client doit d'abord acheter le Matériel (frais uniques) puis s'abonner aux services mensuels de Roambee pour une période de service de trente-six (36) mois. Le Client peut sélectionner une formule pour les utilisateurs qui choisissent les services avec achat de matériel selon les besoins individuels de chaque abonné. Le Client sera propriétaire du Matériel suivant la réception du paiement complet par Rogers. Les formules disponibles comprennent ce qui suit :

- i) BeeBeacon Plus : Le Client doit d'abord acheter le Matériel (frais uniques). Le Client doit également s'abonner à des services mensuels pour les logiciels. Cette formule comprend le Matériel et les

- logiciels (le portail de Roambee). Elle comprend un appareil activé au moyen d'une connexion Bluetooth qui fonctionne conjointement avec BeeSense.
- ii) BeeBeacon : Le Client doit d'abord acheter le Matériel (frais uniques). Le Client doit également s'abonner à des services mensuels pour les logiciels. Cette formule comprend le Matériel et les logiciels (le portail Roambee). Elle comprend un appareil activé au moyen d'une connexion Bluetooth qui fonctionne conjointement avec BeeSense.
  - iii) BeeAsset : Le Client doit d'abord acheter le Matériel (frais uniques). Le Client doit également s'abonner à des services mensuels pour les logiciels et la connectivité. Cette formule comprend le Matériel, les logiciels (le portail Roambee) et la connectivité. Elle comprend un appareil activé au moyen d'une carte SIM qui fonctionne avec une connexion LTE, LTE-M et NB-IoT. Il s'agit d'un appareil à pile fixe.

Pour répondre aux divers besoins des entreprises et par type d'utilisateurs, l'accès aux Services de Roambee peut être configuré selon les besoins des utilisateurs.

1.4. **Soutien à la clientèle.** Roambee offre au nom de Rogers des services de soutien technique pour les Services, comme indiqué ci-dessous :

- i) Services de soutien lors de la mise en œuvre des Services, et services de dépannage;
- ii) Assistance par courriel pour le repérage et la résolution des erreurs, notamment les défauts de fonctionnement et de fonctionnalité, les défauts de sécurité, les virus et les bogues;
- iii) Suivi des Services pour veiller à ce que soient respectées les modalités de la présente Annexe;
- iv) Signalement rapide de toute panne, y compris de toute détérioration du rendement, à l'utilisateur autorisé de l'entreprise du Client;
- v) Planification des mises à niveau et de l'entretien des Services entre 0 h 01 et 6 h, heure locale du Client, du lundi au dimanche (le « Créneau d'entretien »), lorsque nécessaire.

Les services de soutien au Client sont assurés par courriel ou par téléphone. Les coordonnées des services de soutien technique de Roambee sont indiquées dans le tableau 4 ci-dessous.

**Tableau 4 : Coordonnées des services de soutien technique de Roambee**

<b>Numéro sans frais (à partir du Canada)</b>	1-844-511-6965
<b>Adresse courriel du soutien technique</b>	<a href="mailto:support@roambee.com">support@roambee.com</a>
<b>Heures d'ouverture des services de soutien technique (HE)</b>	de 9 h à 18 h (HE) Du lundi au vendredi inclusivement, à l'exclusion des jours fériés.
<b>Langue parlée par le soutien technique (anglais seulement, ou anglais et français, ou français seulement)</b>	Anglais
<b>Coordonnées du contact pour les recours hiérarchiques (nom, courriel et numéro de téléphone)</b>	Juan Carlos Sanmiquel, <a href="mailto:jsanmiquel@roambee.com">jsanmiquel@roambee.com</a> +52-222-421-6617

1.5. **Retour du Matériel défectueux.** Roambee sera tenue responsable des problèmes de Matériel, et le Client peut retourner tout Matériel défectueux directement à Roambee. Roambee fournira l'étiquette d'expédition pour les retours de Matériel défectueux. Avant de retourner tout Matériel défectueux, le Client doit informer par écrit Roambee des problèmes en question (à [support@roambee.com](mailto:support@roambee.com)), et Roambee veillera, sous réserve de la disponibilité et des facteurs du marché, à ce qu'un appareil de remplacement soit reçu dans les quatorze (14) jours qui suivent la date à laquelle Roambee a été informée qu'un appareil de remplacement était nécessaire. Le Client doit retourner le Matériel défectueux à l'adresse suivante :

Attention: Rick Dhiman, VP Operations  
3120 De La Cruz Blvd, #210  
Santa Clara, CA 95054 USA  
Téléphone : 408-216-3753

Pour tout renseignement concernant la facturation ou concernant le compte, le Client doit communiquer avec Rogers. Les coordonnées de Rogers sont indiquées dans le tableau 5 ci-dessous.

**Tableau 5 : Soutien technique de Rogers pour questions de facturation ou concernant le compte**

<b>Numéro sans frais (à partir du Canada)</b>	1-800-958-5000
<b>Adresse courriel du soutien technique</b>	<a href="mailto:iotbcs@rci.rogers.com">iotbcs@rci.rogers.com</a>
<b>Heures d'ouverture des services de soutien technique (HE)</b>	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h HE

- 1.6. **Connectivité au réseau et couverture.** Pour accéder aux Services de Roambee, le Client aura besoin d'une connectivité au réseau.

Le Client doit disposer, au minimum, d'une connexion Internet afin d'être en mesure de communiquer avec le portail Web de Roambee. Cette connexion Internet est nécessaire pour l'accès à l'administration du système ainsi que pour le respect des exigences de gestion de l'appareil de Roambee qui ne peuvent être consultées que par l'intermédiaire du portail Web de Roambee.

La couverture du réseau et les Technologies (définies ci-dessous) utilisées par Rogers sont disponibles sur le site <https://www.rogers.com/consumer/wireless/network-coverage>. La carte de couverture accessible à partir du lien susmentionné constitue une représentation générale de la couverture sans-fil de Rogers aux endroits indiqués. Les zones indiquées sont approximatives. La couverture réelle peut différer de l'illustration sur la carte. Rogers peut, à l'occasion et à sa discrétion, augmenter ou réduire la couverture. Les frais sont établis selon l'emplacement du site qui reçoit et transmet le signal, et non selon l'emplacement de l'abonné.

On entend par « technologies » les technologies actuellement utilisées par Rogers pour fournir la connexion sans fil ainsi que toute technologie que Rogers pourrait utiliser à l'avenir.

- 1.7. **Administration du système.**

- i) Le Client aura accès à des fonctionnalités qu'il pourra administrer lui-même au moyen du portail Web sécurisé de Roambee. Il y a deux niveaux d'accès administrateur :
  - a) L'administration du système – ce niveau donne aux administrateurs du Client désignés accès à des caractéristiques au niveau du système ainsi qu'à des caractéristiques pour tous les utilisateurs finaux.
  - b) L'administration par les utilisateurs finaux – ce niveau donne aux utilisateurs finaux un accès limité au portail ou à une application mobile libre-service pour des appareils iOS et Android, et ne leur permet de gérer que les caractéristiques propres aux utilisateurs finaux.
- ii) Le Client est avisé que les comptes des utilisateurs des Services de Roambee ne peuvent être activés ou désactivés au moyen du portail Web de Roambee. Les administrateurs de système désignés doivent communiquer avec le Service à la clientèle de Roambee pour ajouter des utilisateurs au service de Roambee offert aux clients ou en retirer.

2. **Modalités relatives au Produit.**

- 2.1. **Frais de résiliation.** Le Client aura une seule possibilité d'annuler les Services dans les trois (3) premiers mois de la Période de service (le « créneau de résiliation de trois mois ») sans avoir à payer de frais de résiliation moyennant l'envoi par écrit d'un préavis à Rogers et à Roambee (à [Rogers.BusinessSupport@rci.rogers.com](mailto:Rogers.BusinessSupport@rci.rogers.com) et [support@roambee.com](mailto:support@roambee.com) respectivement) avant le soixante-quinzième (75<sup>e</sup>) jour du créneau de résiliation de trois (3) mois (soit un préavis d'au moins quinze [15] jours). Si le Client résilie les Services pour quelque raison autre que le Créneau de résiliation de trois (3) mois ou pour un motif autorisé aux termes de l'Entente, ou si Rogers résilie les Services pour un motif autorisé aux termes de l'Entente, le Client devra payer à Rogers, à titre de dommages-intérêts liquidés et non en tant que pénalité, des frais de résiliation correspondant à cent pour cent (100 %) des frais mensuels restants du service résilié qui auraient été payables à la fin de la Période de service.

Une telle responsabilité en cas de résiliation est payable à la date d'entrée en vigueur de toute résiliation. Le Client s'engage à retourner tout Matériel associé aux Services à l'adresse ci-dessous dans les trente (30) jours qui suivent la date de la résiliation ou à verser à Rogers le prix du Matériel applicable indiqué à l'article 17.

Le Matériel retourné doit être en bon état de fonctionnement ou le Client sera tenu de verser des frais supplémentaires.

Attention: *Rick Dhiman, VP Operations*  
3120 De La Cruz Blvd, #210  
Santa Clara, CA 95054 USA  
Téléphone : 408-216-3753

2.2. **Frais.**

- (a) Les Services sont facturés mensuellement par abonnement. La facturation commence dès que le Matériel est rendu chez le Client. Les Services seront activés lorsque le Client recevra le Matériel.
- (b) Les frais mensuels d'abonnement aux Services sont fixes et établis pour la durée de la Période initiale de service prévue dans la Soumission de produit. Tout abonnement ajouté pendant la Période initiale de service sera facturé au tarif en vigueur par abonnement pour une autre Période de service de trente-six (36) mois.
- (c) Le prix de tout Matériel additionnel nécessaire pour les Services fera l'objet d'une Soumission de produit.
- (d) L'intégration au portail est incluse dans les frais de service indiqués dans la Soumission de produit.
- (e) Le Client sera tenu responsable des frais d'expédition qui seront inclus sur la première ou la deuxième facture.
- (f) Les frais liés aux données sont inclus dans les prix.

2.3. **Période initiale de service.** Les Services sont fournis pour une Période initiale de service de trente-six (36) mois à compter de la date de livraison du matériel au Client.

2.4. **Période de renouvellement.** À l'expiration de la Période initiale du service ou de toute Période de renouvellement du service, la présente Annexe sera automatiquement renouvelée selon les mêmes modalités et les mêmes conditions pour des périodes de renouvellement de mois en mois consécutives (individuellement, la « **Période de renouvellement du service** »), à moins que l'une des parties ne fournisse à l'autre par écrit un avis de non-renouvellement ou d'annulation au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'avance.

2.5. **Retour du Matériel à la fin de la période d'abonnement.** Le Client s'engage à retourner tout Matériel associé aux services de location dans les trente (30) jours qui suivent la date de fin de la Période de service ou à verser à Rogers le prix du Matériel applicable indiqué au tableau 6. Le Client sera responsable des frais d'expédition. Le Matériel retourné doit être en bon état de fonctionnement ou le Client sera tenu de verser des frais supplémentaires. Le Client doit retourner le Matériel défectueux à l'adresse indiquée à l'article 2.1.

2.6. **Limitation de la responsabilité.** Malgré toute disposition contraire dans l'Entente, la responsabilité cumulative totale de Rogers à l'égard des Dommages qui découlent de la fourniture des Produits ou de la prestation des Services aux termes de la présente Annexe, ou qui est liée à ceux-ci, que ce soit par suite de négligence, en responsabilité délictuelle, en vertu des lois, en équité, par contrat, en vertu de la common law ou aux termes de toute autre cause d'action ou théorie de droit, même si Rogers avait été avisée de la possibilité de tels dommages, se limite aux Dommages directs, réels et prouvables et cette responsabilité ne saurait en aucun cas dépasser un montant correspondant au total des frais mensuels payés pour les Produits ou les Services fournis conformément à la présente Annexe au cours de la période de trois mois précédant l'événement ayant occasionné les Dommages, moins tous les rabais et crédits et les montants payés pour tous Dommages antérieurs à l'égard d'un tel Service. La responsabilité de Rogers se limite dans tous les cas aux dommages directs et en aucun cas Rogers n'est responsable envers le Client pour les pertes de profits et de données, un préjudice financier, le coût de temps d'arrêt, le coût des biens et services de remplacement, la perte de clientèle, une perte attribuable à l'interruption des travaux, les coûts indirects ou la perte de bénéfices escomptés aux termes des présentes, et pour tout dommage indirect, accessoire, consécutif, spécial, exemplaire ou punitif.

Le seul et unique recours du Client et l'entière responsabilité de Rogers en cas de non-respect de la garantie du Matériel seront la réparation ou, au choix et aux frais de Rogers, le remplacement du produit défectueux ou de ses composants conformément à la garantie du Matériel fourni.

2.7. **Modalités de service.** Pour pouvoir utiliser les Services, le Client devra accepter les Conditions d'utilisation des Services sur le portail Web de Roambee lors de sa première connexion.

2.8. **Garantie.** Le Matériel sera couvert par la garantie du fabricant de un (1) an.

**2.9. Appareils perdus ou endommagés.**

- i) Pour l'option de service avec location de matériel, les frais pour appareil perdu ou endommagé sont indiqués au tableau 6.
- ii) Pour l'option de services avec achat de matériel, le Client devra acheter le nouveau Matériel selon la Soumission de produit.
- iii) Pour les appareils à pile fixe (p. ex. BeeAsset, BeeBeacon et BeeBeacon Plus), si la pile est épuisée avant la fin de la Période de service de trente-six (36) mois :
  - a) Pour le matériel loué : les appareils seront remplacés par Roambee sans frais (y compris l'expédition);
  - b) Pour le matériel acheté : Roambee garantit que la pile de l'unité BeeAsset peut prendre en charge au moins huit cent soixante-seize (876) tests de ping de l'appareil. Si l'appareil a effectué moins de huit cent soixante-seize (876) tests de ping lorsque la pile est épuisée, il sera remplacé par Roambee sans frais (y compris l'expédition). Si l'appareil a effectué huit cent soixante-seize (876) tests de ping ou plus lorsque la pile est épuisée, il ne sera pas remplacé, et le Client aura le choix d'acheter un nouvel appareil ou de retirer l'appareil de la circulation.

**2.10. Prix du Matériel.****Tableau 6 : Prix du Matériel**

Nom du produit	Prix (\$ CA)
BeeSense	176,43 \$
BeeSense Air	176,43 \$
BeeTrac	92,86 \$
BeeLock	325,00 \$
BeeAsset	139,29 \$
BeeBeacon	13,00 \$
BeeBeacon Plus	27,86 \$

**2.11. Prix des accessoires.**

Nom du produit	Prix (\$ CA)/Appareil
Support BeeSense (BS-HLD-1)	37,14 \$
Chargeur BeeSense 1 (BS-PWR-1)	14,86 \$
Chargeur BeeSense 10 (BB-PWR-10)	37,14 \$
Câble BeeLock (35 cm)	1,86 \$
Câble BeeLock (100 cm)	18,57 \$
Carte d'accès RFID BeeLock	37,14 \$

- (a) Applicable à la fois à l'option de service avec location de matériel et à l'option de services avec achat de matériel.
- (b) Il s'agit d'un coût unique par appareil.

**2.12. Remarques relatives aux API.**

- i) Le prix fourni pour les Services de Roambee (option de service avec location de matériel et l'option de service avec achat de matériel) comprend les coûts et services d'intégration des API.
- ii) Les services concernant l'interface de programmation d'applications (API) sont destinés aux Clients qui souhaitent extraire des données de la plateforme de Roambee et les publier dans leur système infonuagique ou sur leur logiciel sur site.
- iii) Cela peut inclure des données telles que la dernière date de consultation, l'heure approximative d'arrivée, l'emplacement actuel ainsi que tout autre point concernant les données disponibles.

- iv) Les Clients pourraient également souhaiter avoir la possibilité de transférer des données de leur logiciel à la plateforme de Roambee, entre autres la description de la commande, l'adresse de départ, l'adresse de destination, l'itinéraire et le connaissance.